

Communauté de Communes du Diois (26)

La communauté des Communes du Diois est située dans le département de la Drôme. Elle regroupe 4 cantons, 52 communes et compte 10 292 habitants. Une majeure partie de la population est réunie dans le canton de Die.

Dès 1974, le Diois a voulu faire face à une démographie en forte baisse. Les communes se sont associées en Syndicat d'Aménagement et ont décidé de développer ensemble les filières économiques.

A partir de 1990, la population a légèrement augmenté. Cette évolution globale est uniquement due à l'apport de population extérieure (+ 603 personnes migrantes entre 1990 et 1999).

En 1995, une charte a été élaborée. Le thème : vivre plus nombreux. La charte favorise , l'arrivée et l'intégration des nouveaux habitants mais joue cartes sur table. Les arrivants sont accompagnés seulement dans le cadre de la réalisation d'un projet constructif et adapté à la région.

En 1996, l'intercommunalité démarre la mesure « sites de proximité pour l'emploi et la création d'activités » .

Les objectifs du Diois sont :

-Le maintien de l'activité existante. Il s'agit d'anticiper les cessations d'activité et de vérifier la viabilité de certains secteurs.

-Le développement de nouvelles activités en fonction des potentiels existant sur le territoire. Il faut détecter les besoins et les opportunités existants sur les secteurs géographiques et sur les secteurs d'activités.

-Accueillir, accompagner les nouveaux actifs. Par la diffusion de carnets d'accueil, par l'organisation de modules de découverte et par un renforcement de l'accompagnement.

-Favoriser la création et le développement de l'emploi salarié. Le but : recruter en développant la solution groupement d'employeur ou la solution convention multi employeurs.

L'accompagnement des nouveaux arrivants se fait au cas par cas. Il y a rarement d'actions collectives.

L'arrivée de nouveaux actifs génère un développement de certains secteurs comme le tourisme, l'hôtellerie et l'équipement.

Mais dans cette région, les arrivants se heurtent à un réel problème : le logement. Les offres ne concernent que les appartements ce qui ne correspond pas aux rêves des nouveaux arrivants. Les politiques tentent aujourd'hui de remédier à ce manque.

Contact :

Estelle Jabrin

04 75 22 29 44